

tion de fait, il n'y a pas à douter, me semble-t-il, qu'ils gagnent du terrain tous les jours. Pour ma part, je comprends mieux le mouvement qui tend à les faire se « naturaliser » citoyens américains, que celui qui voudrait les « rapatrier » malgré eux. Leur patrie ils la veulent sous le drapeau étoilé. C'est leur droit.

Qu'on les laisse donc jouir de ce droit dans la paix et la tranquillité. Cela n'empêche pas de bien recevoir ceux qui nous reviennent. La meilleure politique est celle qui évite tous les excès.

* * *

Mais ces groupes des Etats-Unis, surtout ceux de l'Est, doivent-ils perdre tout point de contact avec le Canada français ? Spécialement, serait-il avantageux aux franco-américains de fonder dès maintenant un collège classique catholique et français ? Ne leur vaut-il pas mieux continuer à envoyer ceux de leurs enfants, qui seront demain les chefs des groupes, se former dans nos collèges du Canada ?

Très belle question, on l'admettra aisément ; question importante, s'il en fut, de la solution de laquelle dépend en partie l'avenir de la race canadienne-française aux Etats-Unis.

L'un des professeurs du séminaire de Sherbrooke a eu l'occasion d'échanger quelques idées à ce sujet avec M. le rédacteur de l'*Opinion Publique* de Worcester.

Le point que notre professeur a voulu surtout mettre en relief est celui-ci : les collèges du Canada qui ont formé le clergé franco-américain, les distingués médecins et la plupart des hommes influents qui défendent aujourd'hui les intérêts français et catholiques aux Etats-Unis, sont encore capables d'en former d'autres.

C'est à tort que certains publicistes — intéressés peut-être à donner quelqu'article ronflant — représentent toujours les prêtres éducateurs du Canada comme des gens qui ne veulent pas du progrès et des méthodes modernes !

Ah ! certes, ces éducateurs tiennent à conserver d'abord la vieille méthode greco-latine qui a fait ses preuves ; mais aussi, en autant